



Recherche-action
en éducation aux droits humains
département de l'Aude (11)

Rapport de synthèse
de la deuxième phase
janvier - juin 2025

Table des matières

Contexte et démarche générale.....	3
L'intérêt d'articuler éducation aux droits humains et recherche-action.....	4
Constitution des groupes thématiques de travail.....	5
Mise en place des ateliers thématiques.....	6
Retour sur la première série d'ateliers.....	6
L'apport de l'éducation aux droits humains - résumé de l'atelier.....	6
Groupe "droit à une alimentation saine et suffisante" -Lézignan-Corbières.....	7
Groupe "droit de participer au gouvernement de son pays" - Narbonne.....	8
Groupe "droit à la non discrimination - Limoux.....	8
Retour sur la seconde série d'ateliers.....	9
L'apport de la recherche-action - résumé de l'atelier.....	9
Groupe "droit à une alimentation saine et suffisante" -Lézignan-Corbières.....	10
Groupe "droit de participer au gouvernement de son pays" - Narbonne.....	11
Groupe "droit à la non discrimination - Limoux.....	12
Analyse transversale des ateliers et préparation de la phase 3.....	13
Formation-action à partir de la question des droits et inclusion des publics cibles.....	14
Utilisation de médiums pour la diffusion de plaidoyer.....	14
Création de tiers-lieux fixes ou itinérants.....	14
Développer l'approche d'une économie populaire.....	15
Prochaines échéances.....	16
Troisième série d'ateliers.....	16
Séance de valorisation.....	16
Contacts et liens utiles.....	18
Annexe 1.....	19

Contexte et démarche générale

Dans l'objectif de diversifier ses approches méthodologiques et ses ressources pédagogiques, le service [Education aux droits humains](#) (EDH) d'**Amnesty International France** (AIF) a souhaité mettre en place une démarche de **recherche-action**. En effet, il s'agit d'une méthodologie qui vise à trouver des solutions réalistes face à des problématiques sur un territoire précis, en rendant actrices des personnes du territoire, volontaires. Autrement dit, il s'agit d'**encourager la production de savoirs sur un territoire pour enclencher une transformation sociale**.

Cette démarche est co-portée par **Anne Lourdin**, en tant que chargée de projets éducatifs et représentante d'AIF, et **Hugues Bazin**, chercheur indépendant et fondateur du Laboratoire de l'Innovation sociale par la Recherche-action (LISRA).

Elle se déploie, pendant un **an minimum** sur le département de l'**Aude**, identifié comme territoire prioritaire dans la stratégie de diversification de la démarche d'inclusivité et d'accessibilité de l'EDH. En effet, l'Aude est un département où AIF est peu présent, qui présente un taux de personnes vivant sous le seuil de pauvreté les plus grand de France, dont le taux de chômage est un des plus élevés en France et dont le revenu moyen déclaré par foyer fiscal compte parmi les plus faibles de France. De plus, la situation politique du département, suite aux dernières élections législatives a interpellé l'attention de l'association.

La proposition de recherche-action se déroule en **quatre phases** (voir méthodologie en annexe 1).

Phase 1

Un premier rapport a été publié¹, concernant la première phase de la démarche, issue de rencontres et d'entretiens individuels et collectifs avec un certain nombre de personnes actrices socioprofessionnelles du territoire de l'Aude. Cette phase s'est étendue de septembre à décembre 2024.

Les entretiens menés avaient pour vocation d'explicitier la démarche, de mieux saisir la géographie sociale départementale, de faire émerger des problématiques transversales liées aux droits humains. Ils avaient également pour ambition d'inviter les acteurs et actrices rencontrées à se saisir de la démarche de recherche-action, d'entrer dans une démarche réflexive aussi bien par rapport à son propre parcours expérientiel que dans le cadre de son implication socioprofessionnelle.

Phase 2

Le présent rapport restitue la deuxième phase de la démarche de recherche-action, issue d'ateliers thématiques mis en place auprès de groupes de réflexions.

¹<https://recherche-action.fr/educationauxdroitshumains/download/recherche-action/AIF-Rapport-RA-Phase1.pdf>

L'intérêt d'articuler éducation aux droits humains et recherche-action

Une société où les droits de chaque personne, et notamment des personnes les moins favorisées, ne sont pas garantis remet en cause notre capacité de vivre ensemble. L'articulation entre l'éducation aux droits humains et la recherche-action prend alors tout son sens et son importance.

Effectivement, dans le contexte actuel, nous ne pouvons pas faire l'impasse d'une analyse sur l'évolution préoccupante de l'exercice du droit. Comme le soutient la présidente d'Amnesty Internationale France, Anne Savinel-Barras, et d'autres personnes intervenantes dans les instances juridiques nationales et internationales, les modèles issus de la Seconde Guerre mondiale, principalement « l'État de droit »², sont remis en cause comme fondement de toute gouvernance aussi bien dans les relations internationales que dans les rapports sociaux nationaux.

Ce délitement des fondements juridiques et démocratiques et cette remise en cause des normes établies induisent que les conflits, les intérêts antagonistes, les rapports de domination ne se règlent plus sous l'égide du droit, mais par la force. Alors que la proportion des régimes non démocratiques appelés également « illibérales » déjà majoritaires dans le monde continue d'augmenter, la France n'échappe pas à l'adoption de lois et de politiques ou de pratiques que l'on pourrait décrire comme autoritaires. C'est le cas de la normalisation des lois prises sous l'état d'urgence, concernant la restriction des libertés publiques comme celle de manifester, de la criminalisation de la solidarité envers les personnes migrantes ou des actions écologistes contre le dérèglement climatique.³

Remarquons que la résistance aux pratiques et lois autoritaires et la défense d'une justice indépendante n'engagent pas simplement la condition citoyenne dans notre pays, mais ont aussi une influence ailleurs sur les mouvements pour la reconnaissance des droits de minorités et de l'autodétermination des peuples.

Les droits ne sont jamais donnés ni acquis, ils s'obtiennent par les représentations démocratiques ou par les luttes et sont préservés par une vigilance constante. Ici prend toute sa place l'articulation entre éducation aux droits humains et recherche-action. La recherche-action apporte une analyse critique à travers une prise en compte globale de la condition humaine et des outils méthodologiques pour transformer cette condition, rejoignant le principe d'une formation à l'autodéfense populaire, par exemple la désobéissance civile ou la non-violence politique.

² L'État de droit désigne un système dans lequel l'État est soumis à la loi et doit la faire respecter par tous, sans arbitraire. Ce principe s'est consolidé après la Seconde Guerre mondiale, notamment par le renforcement du contrôle juridictionnel, le respect de la Constitution, l'intégration du droit international et européen, et la garantie des droits et libertés fondamentaux

³ rapport LDH et <https://www.cncdh.fr/>

Délit de solidarité : [Du délit de solidarité au principe de fraternité : lois et controverses | vie-publique.fr](https://www.vie-publique.fr/eclairage/279542-les-etats-durgence-des-regimes-dexception-controverses)
État d'urgence :

<https://www.vie-publique.fr/eclairage/279542-les-etats-durgence-des-regimes-dexception-controverses>

L'éducation aux droits humains constitue un repère dans ce processus d'émancipation. Ce processus pédagogique au long court est un puissant levier pour faire connaître, comprendre, respecter et défendre les droits humains fondamentaux.

Constitution des groupes thématiques de travail

A partir de la cartographie sociale⁴ réalisée, issue des entretiens⁵, nous avons proposé des problématiques croisant les territoires d'action et les champs sectoriels d'activité (action culturelle, développement local, éducation populaire, insertion, santé).

Trois groupes de travail thématiques ont ainsi émergé de la phase initiale de consultation (phase 1 de la recherche-action) :

- Le droit à une alimentation saine et suffisante. Ce groupe est constitué des personnes membres du projet de la caisse d'alimentation sur le bassin de Lézignan-Corbières. Ce projet regroupe un collectif d'acteurs et d'actrices aux profils différents : Mason Paysanne, Extinction Rébellion, Greenpeace, Chemin Cueillant,...
- Le droit de participer au gouvernement de son pays. Ce groupe implique des acteurs et actrices associatifs, de l'éducation populaire de Narbonne (association l'Arche) et de la culture (Café culturel le Cerf Volant), ainsi qu'une représentante du groupe Amnesty Narbonne, d'une artiste et d'un élu Hautes Vallée de l'Aude.
- Le droit à la non-discrimination. Ce groupe est porté par la ressourcerie solidaire "Le Parchemin" située sur Limoux. La structure travaille notamment sur les discriminations dans le parcours socio-professionnel des personnes engagées.

Notons que nous n'avons pas pu totalement rejoindre le principe d'un regroupement de thématiques transversales autour des bassins de vie. Une partie des acteurs et actrices rencontrés dans la première phase n'ayant pas, pour différentes raisons, pu rejoindre les ateliers thématiques cités ci-dessus.

Cela dit, la disparité des modalités du regroupement pour les trois ateliers permet d'établir un travail comparatif instructif que nous présentons dans ce rapport.

⁴ <https://recherche-action.fr/educationauxdroitshumains/cartographie/>

⁵ Médecin du monde, Maison paysanne de l'Aude, Extinction Rebellion, Caisse d'alimentation de Lézignan-Corbières, Aude réfugiés solidarités, Le Parchemin, ASF-CSF, Le Forum, Café culturel le cerf-volant, Tiers lieux Les manettes, Le labo des cultures, les Francas, L'Arche, CSC N.Mandela

Mise en place des ateliers thématiques

Les ateliers mis en place ne se réduisent pas à une intervention technique d'accomplissement de projets inscrits dans une durée limitée. Il s'agit d'entamer un processus global et réflexif inscrit dans la durée, dont la pertinence réside dans l'articulation entre l'éducation aux droits humains et la recherche-action.

Ainsi, l'objectif principal n'était pas d'étudier un projet existant d'une structure, mais de **co-construire des espaces d'analyse et d'actions** en utilisant les droits humains comme **levier transversal**. La démarche vise à dépasser les logiques sectorielles (culture, santé, social) en fédérant des acteurs variés.

Une première série d'ateliers s'est déroulée sur le mois de mars 2025. Chaque groupe a ainsi pu bénéficier d'un atelier portant la thématique de l'Education aux droits humains. Une seconde série d'ateliers a été menée entre fin mai et début juin 2025 portant spécifiquement sur la démarche de recherche-action.

Retour sur la première série d'ateliers

Cet atelier (d'une durée de 3h) visait à confirmer et préciser la problématique pré-identifiée pour et par le groupe de travail et à découvrir les droits humains et textes fondamentaux, en expérimentant des activités d'éducation aux droits humains.

Les éléments suivants ont été explicités au cours de l'atelier. Les activités présentées sont des matériaux gratuits, adaptables et modifiables par toute personne désireuse de les mettre en place.

L'apport de l'éducation aux droits humains - résumé de l'atelier

L'Éducation aux droits humains contribue à l'émergence d'une société plus juste et plus égalitaire. C'est un moyen de créer une culture où les droits humains de tous les membres de la société sont compris et protégés, où davantage de personnes connaissent leurs droits, sont en mesure de les faire valoir, respectent et défendent ceux d'autrui.

L'Éducation aux droits humains (EDH) s'inscrit dans un mouvement mondial en faveur des droits humains porté notamment par les Nations Unies et le Conseil de l'Europe. Elle repose sur les **valeurs de liberté, d'égalité, de dignité, de diversité, de justice et de respect**.

L'Éducation aux droits humains, comme tout processus éducatif, s'inscrit dans la durée. Ainsi, Amnesty International France propose des **parcours pédagogiques, d'apprentissage et d'engagement qui se veulent continus et durables, à travers une diversité d'animations et d'outils**.

Ainsi, l'EDH est une éducation :

Sur les droits humains : les notions abordées portent sur les droits humains, les cadres et mécanismes juridiques qui leur sont relatifs.

Par les droits humains : les processus mis en place font vivre les droits humains dans leurs méthodes (participation, liberté d'expression...).

Pour les droits humains : les actions d'EDH développent les capacités et les attitudes permettant de promouvoir et défendre les droits humains.

L'EDH a pour objectifs :

- D'accompagner une prise de conscience et une compréhension des droits humains ;
- De partager des connaissances et des compétences qui permettent de connaître les droits humains, de les respecter et de les défendre ;
- D'encourager à se questionner sur les attitudes et les comportements.

Dans un processus qui se veut éducatif ou formatif, les méthodes dites « actives » sont privilégiées.

Des activités gratuites, libres d'accès et adaptables

Au cours de l'atelier, différentes activités ont été animées auprès des groupes de travail :

- Droit et besoin
- La frise chronologique de textes et droits fondamentaux
- Connaître et comprendre la DUDH
- Le rôle du citoyen et de l'Etat dans la défense des droits humains

Toutes les ressources d'Éducation aux droits humains produites par Amnesty International France sont publiées sur le site internet. De nouvelles activités peuvent être imaginées sur des thématiques actuellement non traitées ou des adaptations réalisées selon les besoins du public bénéficiaire.

Groupe “droit à une alimentation saine et suffisante” -Lézignan-Corbières

Le groupe a mis en lumière le projet de caisse d'alimentation, en lien avec les droits humains.

Constats présentés

- Il existe une nuance entre avoir le droit d'être à l'abri de la faim et le fait de pouvoir avoir une alimentation saine et équilibrée.
- Comment porter la voix des personnes concernées auprès des politiques locales ?

Pistes de solutions envisagées

- Accompagner l'émergence de témoignages locaux (moyens visuels, audio, artistiques)
- Se former et former des acteurs et actrices au plaidoyer local

Groupe “droit de participer au gouvernement de son pays” - Narbonne

Le groupe a peint une image du territoire et de leur contexte en pointant des éléments de dysfonctionnement rencontrés.

Constats présentés

- des violences institutionnelles
- un fonctionnement politique clanique, une politique de l'entre soi
- une baisse d'entraide et de mobilisation, un manque d'unité
- une sentiment de fatalité et de fait une démobilisation
- le sentiment que l'économie prime sur les droits humains
- le rôle des médias dans le changement de l'opinion publique

Questionnements

- Comment reprendre du pouvoir ? Comment s'affirmer face aux partis politiques ?
- Comment adopter une vision commune ? Vers où aller ?

Pistes de solutions envisagées

- Se rendre actif ou active au sein de sa commune
- Mettre en place des tables de quartier
- Manifester
- Voter
- Interpeller les pouvoirs publics.

Groupe “droit à la non discrimination - Limoux

Le groupe a évoqué une problématique très présente qui questionne les personnes du Parchemin.

Constats présentés

- Manque d'information sur l'orientation sexuelle et le genre des personnes
- Confusion entre identité de genre, expression de genre et orientation sexuelle
- Des discriminations sont présentes dans l'environnement proche des personnes travaillant pour Le Parchemin : racisme, sexisme, etc

Pistes de solutions envisagées

- Actions à mettre en place pour sensibiliser au genre et à l'orientation sexuelle
- Actions à mettre en place pour sensibiliser au sexisme
- Actions à mettre en place pour oeuvrer en faveur du droit à la santé et son accessibilité
- Formation pour être outillé à réagir face à des discours toxiques.

Retour sur la seconde série d'ateliers

Cet atelier (d'une durée de 3h) visait à expliciter la méthodologie et les outils de la recherche-action. Les éléments suivants ont été soumis à discussion et réflexion. Ce sont des matériaux à travailler dont l'objectif est d'ouvrir des perspectives en termes de réflexion et d'action.

L'apport de la recherche-action - résumé de l'atelier

La recherche-action permet de valoriser les savoirs issus de l'expérience de chaque personne, elle instaure un rapport égalitaire entre personnes professionnelles et bénéficiaires. Elle encourage les acteurs et actrices à prendre du recul sur leurs pratiques (« faire un pas de côté ») pour produire un savoir actionnable susceptible de modifier leur travail et en créant des espaces de partage et de validation collective. Elle favorise une analyse critique et une contre-expertise à travers une palette d'outils. À chacun la possibilité de s'appropriier ces outils en fonction de la configuration de chaque atelier et les options stratégiques.

Cartographie sociale

Elle permet de retracer les parcours dans le temps et dans l'espace entre expérience personnelle et pratique du territoire. Il s'agit de mettre en valeur les richesses rarement visibles et prises en compte dans une cartographie officielle. :

- Représenter les parcours des personnes participantes sous forme de cartographie sensible ou de patchwork pour illustrer la diversité et l'universalité du groupe.
- À collectivité des opérateurs officiels, valoriser les initiatives locales non encore reconnues et recensées et permettre aux habitants de décrire et se réapproprier leur territoire, faire remonter les besoins locaux

Entretiens autobiographiques et groupes de parole

S'interviewer mutuellement au sein du groupe et élargir ensuite à d'autres personnes pour :

- Créer un espace de libre discussion pour dépasser les préjugés, permettre l'expression sans jugement dans un cadre de confiance
- Pour valoriser les parcours et faire émerger les problématiques à partir du vécu des personnes.
- Favoriser une écriture réflexive, des récits collectifs en rapport avec l'histoire du groupe et du territoire et une autoformation réciproque

Enquête sociale participative

Les personnes concernées co-construisent et mènent elles-mêmes des enquêtes pour :

- Mieux connaître un public cible, faire remonter les besoins, dégager des problématiques publiques

- Restituer collectivement les résultats, afin de renforcer le sentiment d'appartenance à un projet
- Ainsi créer du lien et impliquer plus largement un réseau d'acteurs et actrices potentiels susceptibles de rejoindre le processus.

Principe du laboratoire social

Un laboratoire social peut s'entendre comme un espace d'auto-analyse collective, chaque situation peut ainsi devenir un laboratoire social comme un morceau de société qui travaille sur lui-même en reposant sur quatre fonctions clés :

- Accueil inconditionnel : toute personne est porteuse d'un savoir, indépendamment de son statut ou diplôme, sa participation n'est pas conditionnée à l'inscription dans un projet ou un dispositif
- Auto-missionnement : le groupe définit ses propres objectifs de recherche, sans attendre une commande institutionnelle, il « s'autorise à »
- Croisement des Savoirs : mettre à égalité les savoirs expérientiels (personnes concernées), techniques (professionnels) et académiques (chercheurs) et contribuer de cette façon à une autoformation réciproque
- Droit à l'expérimentation : dégager ses propres critères d'évaluation dans un aller-retour entre action et réflexion, pratique et analyse autre que la logique de projet courttermisme et le fonctionnement sectoriel en « tuyau » avec comme perspective la pérennisation des espaces de réflexion et d'action.

Groupe “droit à une alimentation saine et suffisante” -Lézignan-Corbières

Le projet de Caisse d'Alimentation est une expérimentation concrète de la démarche, visant à créer un système de sécurité sociale de l'alimentation sur le territoire du Lézignanais.

Initié en 2022, le projet est en phase de « parcours d'apprentissage en commun » d'un an, avec un lancement opérationnel prévu au printemps 2025. Un groupe de 30-35 habitants, constitué après mobilisation, est au cœur de la gouvernance et des décisions. La participation de six paysans et paysannes au sein du groupe d'habitants et habitantes enrichit les débats, mais pose des questions de dynamique de pouvoir.

Pour l'instant, seul le comité de pilotage participe aux ateliers liés à la recherche-action. Une personne en stage réalise une recherche-action (Théo) et a été intégré pour observer, analyser et capitaliser sur le processus de la caisse d'alimentation, notamment sur les dynamiques de démocratie et les rapports de domination.

Objectifs spécifiques et démarche du groupe :

- Définir collectivement les règles de fonctionnement de la caisse, notamment les critères de conventionnement (quels produits, quels lieux de distribution seront éligibles au budget de la caisse).

- « Filer les clés du camion » au groupe d'habitants pour qu'ils s'approprient totalement le projet. Le risque est que l'équipe d'animation et le comité de pilotage conservent involontairement le pouvoir de décision, limitant l'autonomie réelle du groupe d'habitants. La gestion des différentes vitesses d'implication (un « noyau dur » très actif vs. des membres plus discrets) reste un défi. Il s'agit de trouver un équilibre entre le besoin de cadre et de sécurité (apporté par l'équipe d'animation) et l'objectif d'émancipation et d'autonomie complète du groupe.
- Création d'un modèle transversal : potentiel de créer des liens forts entre monde agricole, acteurs sociaux et citoyens, et de servir de modèle pour d'autres territoires.

Discussion sur la portée universelle de la caisse d'alimentation comme "laboratoire social", la manière de faire société, et la réflexion sur le rapport au travail et à l'économie, en soulignant l'intérêt pour un large public du territoire.

Groupe "droit de participer au gouvernement de son pays" - Narbonne

Les constats d'années de la politique de la ville dans les quartiers populaires renvoient à des confrontations politiques, un fonctionnement clanique, un manque de cohésion, une violence institutionnelle et une démobilisation citoyenne liée à la crainte de perdre des aides et à un sentiment de fatalité.

Analyse de la faible participation des habitants et habitantes des quartiers populaires issus de l'immigration :

- Facteurs culturels et historiques et peur des représailles locales : Crainte d'un "retour de bâton" des institutions ou collectivités.
- Fatalisme : sentiment que la mobilisation ne sert à rien.
- Manque de légitimité perçue : même avec une relation de confiance, certaines personnes ne se sentent pas légitimes pour participer à des événements conçus pour elles.
- Les organisations traditionnelles "font pour" plutôt que "faire avec", sollicitant les communautés à la dernière minute sans travail de fond.

Objectifs spécifiques et démarche du groupe :

- Créer un nouvel imaginaire collectif : face à la montée des discours de haine, construire un contre-récit positif et désirable, valorisant les expériences de coopération et renversant les stigmates.
- Insistance sur la nécessité de s'inscrire dans la durée, de s'autoriser à agir sans attendre d'autorisation extérieure, et de développer la créativité collective malgré les limites matérielles
- Articuler justice sociale et justice cognitive : la réflexion ne peut être efficace si les besoins fondamentaux (sécurité économique, logement) ne sont pas assurés. Impossible de demander un investissement réflexif à des personnes préoccupées par leur survie quotidienne.
- Construction d'un commun articulé à des luttes collectives : analyse de la construction du commun à travers les besoins fondamentaux, à l'instar des

luttons syndicales et de l'instauration historique des droits sociaux après la Seconde Guerre mondiale.

- Pérenniser et organiser la mutualisation des ressources (financières, humaines, matérielles) entre associations et partenaires, en élaborant des mécanismes concrets pour éviter la concurrence, favoriser la coopération, et assurer la viabilité des projets collectifs, notamment face à la précarité des lieux et au manque de reconnaissance institutionnelle.
- Recherche-action et urbanisme transitoire : création d'un tiers-lieu pour valoriser la maîtrise d'usage des habitants, adaptation des savoirs techniques aux besoins locaux

Groupe "droit à la non discrimination - Limoux"

Cet atelier a pu contribuer à la valorisation des parcours d'expériences entre personnes de différents horizons. Cela renvoie notamment au questionnement sur la manière dont les différentes cultures peuvent enrichir le rapport au travail, à l'économie et à la vie sur le territoire. Par exemple, un atelier sur l'alimentation au sein de la structure a été mis en place, comme un espace de rencontre culturelle, de partage et de création de liens entre participants.

À travers l'échange autour des parcours, la discussion porte sur l'importance de permettre à chaque personne de raconter son histoire pour casser les préjugés, notamment ceux liés à la migration et sur la manière de créer des espaces de rencontre et de dialogue. Ont été également abordées les questions sur l'identité de genre et droits des personnes LGBTI+ : la gestion administrative du genre (M ou F sur la carte d'identité), distinctions entre sexes, orientation sexuelle, genre et identité de genre, et interrogation sur les droits et la reconnaissance des personnes LGBTI+.

La structure du Parchemin est passée d'une petite boutique écologique à une structure de 100 personnes salariées, avec une nécessité de structuration accrue pour répondre aux exigences de l'État et des financeurs, tout en essayant de préserver l'esprit participatif et écologique d'origine.

Ainsi la valeur et le sens du travail sont posés. La réflexion porte sur la perte de sens dans certains emplois et le contraste avec ce que l'on peut trouver dans les activités d'une économie solidaire. Cette histoire collective spécifique porte un message universel quant au rapport au travail et à l'économie dans un contexte multiculturel.

Objectifs spécifiques et démarche :

- Développement : la structuration était nécessaire pour survivre et se développer, mais l'esprit d'ouverture et de solidarité reste une priorité malgré les contraintes. Quelles articulations en développement des personnes et développement local ? Structuration et ouverture de Parchemin pour renforcer la solidarité, l'économie locale et le lien social sur le territoire.
- Partage d'expérience collective et implication des salariés : discussion sur la manière de partager l'expérience collective avec l'ensemble des salariés, notamment via des questionnaires et des événements fédérateurs. L'idée d'impliquer davantage de personnes et de recueillir leur perception de la structure est évoquée.

- Ouverture de Parchemin et implication du public : proposition d'ouvrir Parchemin à des personnes extérieures via des événements (portes ouvertes, forum) pour faire connaître et partager l'expérience sur les discriminations, proposer des animations d'éducation aux droits humains, et réflexion sur la forme à donner à cette ouverture.
- Importance de l'inclusion des personnes absentes ou marginalisées : réflexion sur la manière d'inclure ceux qui ne sont pas autour de la table, en tenant compte de leurs parcours de vie et en favorisant leur participation aux propositions. Notamment sur les difficultés de communication, franchir les barrières linguistiques et trouver les solutions de traduction pour s'assurer que les messages importants sont bien compris.
- Affichage des 26 critères de discrimination : proposition d'afficher les 26 critères de discrimination en format A3 dans les locaux, accessibles à tous et toutes, y compris la clientèle.
- Formation au photolangage et organisation : nécessité de planifier rapidement la venue de la personne formatrice.
- Questionnaire sur le commun : idée de concevoir un questionnaire en interne sur ce qui fait commun, à tester avant de le déployer en externe, et de valoriser les parcours d'expérience via différents supports (podcasts, vidéos, etc.).
- Organisation d'événements conviviaux : proposition d'organiser un apéritif pour rassembler autour des questions communes et vérifier les éventuelles barrières (langue, etc.) pour éviter la discrimination dans les invitations.

Analyse transversale des ateliers et préparation de la phase 3

La phase 3 se consacre à la poursuite du travail réflexif permettant l'articulation entre une analyse critique des situations sociales et une perspective stratégique de changement de ces situations. Autrement dit, la production de savoir des ateliers 1 et 2 doit faciliter la mise en place d'expérimentations. Nous présentons ci-dessous des champs (non exhaustifs) d'expérimentations à développer qui pourraient alimenter des cycles de formation-action.

L'intérêt est de croiser les expériences des deux ateliers de la phase précédente afin qu'il puisse se nourrir mutuellement et élargir les perspectives pour la rentrée 2025, lors d'un troisième atelier. On comprendra qu'il ne s'agit de fournir des formats « clefs en main ».

Effectivement, si le processus peut contribuer à une dynamique de projet et un meilleur fonctionnement des structures porteuses, cela ne se limite pas à l'apport d'outils méthodologiques, il s'agit de créer un référentiel dans l'articulation entre l'éducation aux droits humains et la recherche-action, c'est-à-dire une démarche appropriable par tous et toutes, indépendamment des configurations territoriales.

Formation-action à partir de la question des droits et inclusion des publics cibles

Dans un aller-retour entre action et analyse, l'évaluation d'expérimentations produit de nouveaux savoirs, ainsi cette phase doit favoriser la mise en place d'un cycle de formation action. Sur le même principe d'une formation permanente tout au long de la vie, la formation-action est un processus où les acteurs et actrices extraient un savoir de leurs propres expériences. Il n'y a donc pas de séparation entre « apprenants » et « sachants » mais une autoformation réciproque sous la forme d'ateliers de recherche-action.

- Un cycle de formations peut outiller davantage d'acteurs locaux, leur permettant de s'approprier la recherche-action et de développer des stratégies collectives autonomes, valider les parcours d'expérience et acquérir des outils concrets,
- Cela peut inclure l'invitation à des intervenants et intervenantes extérieurs sur des problématiques particulières pour enrichir les réflexions et propositions,
- Une étape incontournable de l'expérimentation est l'inclusion des publics cibles dans la démarche de recherche-action. Cet objectif doit être rempli pour ne pas rester cloisonné à une approche technicienne propre aux appartenances sectorielles des intervenants et intervenantes professionnels. Certaines populations comme la communauté des gens du voyage demeurent en marge, rendant la participation à long terme complexe.

Or, c'est par une approche de la précarité, de l'exclusion, de la discrimination que nous pourrions au mieux contribuer à des formes de gouvernances démocratiques, trouver des réponses en abordant la globalité des problématiques.

Certains outils peuvent enrichir les dispositifs participatifs :

Utilisation de médiums pour la diffusion de plaidoyer

- Enquête sociale : mettre en place des enquêtes publiques menées par les acteurs eux-mêmes pour problématiser leurs conditions de vie et formuler des revendications politiques,
- Le recueil de "cahiers de doléances" : pour défendre la cause collective, notamment en vue des élections municipales de 2026,
- Valoriser l'expérimentation locale : bien documentée et mise en réseau, peut aussi servir de base à un plaidoyer pour un changement systémique, comme l'intégration de la sécurité sociale de l'alimentation dans le droit commun,
- Favoriser la rencontre et l'expression des personnes éloignées des institutions, via des activités d'éducation aux droits humains par exemple : des outils comme le théâtre forum, vidéo et courts-métrages, jeux et témoignages, et autres formes pédagogiques peuvent valoriser la parole et la diversité des membres. Il existe également la possibilité de créer un collectif, se rassembler pour rendre visible un plaidoyer commun.

Création de tiers-lieux fixes ou itinérants

Ces "tiers-espaces" intermédiaires (potentiellement mobiles) peuvent :

- Créer ou renforcer des liens entre les activités locales et des lieux d'intermédiation, c'est-à-dire des espaces neutres où différentes sphères (familiale, professionnelle, scolaire, sociale, militantes) peuvent se croiser, facilitant les échanges, la variété des problématiques et la réunion des parcours divers sous une forme inclusive renforcement le tissu social local,
- Recrée des espaces de dialogue, de débat et de construction de « communs » sur des enjeux de territoire entre mondes urbain et rural. Il s'agit de comprendre ce qui fait commun et comment ces « communs » instaurent d'autres modèles de gouvernance pour la gestion des besoins fondamentaux (santé, alimentation, logement, autonomie économique, etc.), dimension cruciale dans un contexte de fragmentation sociale,
- Pérenniser un espace-temps de réflexion collective incluant les publics pour la réflexion collective et l'élaboration de propositions sur le territoire dans une approche globale : réfléchir à la création d'un contre-espace médiatique local ou régional pour documenter les luttes, partager la mémoire collective et écrire un autre récit collectif et proposer un débat démocratique alternatif.

Développer l'approche d'une économie populaire

À partir des échanges sur la crise économique et agricole du territoire, comment créer de la solidarité économique locale, croiser les initiatives (tiers-lieu, caisse d'alimentation, monnaie locale) pour développer des propositions économiques et de redistribution, et produire du savoir collectif, renforcer les systèmes d'échanges locaux :

- Echange de savoirs sans passer par l'argent, valorisation des compétences individuelles,
- Lien social et service de proximité au quotidien, bibliothèque, espace de réparation,
- Expérimentations de marchés solidaires.

L'économie populaire est une forme de redistribution territoriale, similaire à la sécurité sociale, mais à l'échelle locale. C'est une manière de reconnaître valoriser des initiatives locales face aux limites du système institutionnel centralisé.

C'est aussi une manière d'interroger le rôle des subventions qui peuvent créer des rivalités entre associations, accroître les logiques de contrôle sans meilleure efficacité alors qu'il serait préférable de mutualiser les ressources pour l'intérêt général.

D'autre part, l'articulation des expériences économiques et sociales peut ouvrir de nouvelles perspectives professionnelles et concevoir l'insertion socioprofessionnelle non dans une logique sectorielle verticale, mais dans un développement local horizontal.

Prochaines échéances

Troisième série d'ateliers

La prochaine série d'ateliers, entre septembre et octobre, devra dans la mesure du possible répondre à plusieurs critères

1- Vérifier avant toute chose l'inclusion des publics cibles dans le processus de recherche-action et donc imaginer pour le prochain atelier des formats participatifs pour favoriser l'expression des différents publics.

- C'est déjà le cas pour la structure Le Parchemin (groupe "droit à la non-discrimination - Limoux) puisque le public cible (salariés en insertion) a déjà intégré le processus de recherche-action. Restent en suspens les modalités d'ouverture sur le territoire sous la forme d'un événement-rencontre auprès du public bénéficiaire des prestations de la structure (ressourcerie).
- Pour la caisse d'alimentation (groupe "droit à une alimentation saine et suffisante" - Lézignan-Corbières) l'inclusion des habitants et habitantes dans le processus recherche-action constitue la prochaine étape en accord avec la réflexion sur les modalités de gouvernance.
- Pour le groupe "droit de participer au gouvernement de son pays" qui se réunira dans le café culturel *Le Cerf-volant*, il s'agit de trouver une forme de rencontre créative pour inclure les publics cibles (aussi bien ceux liés au lieu culturel que par l'association l'Arche).

2- Confirmer un champ d'expérimentation à partir des différentes perspectives que nous venons de décrire (formation-action, plaidoyer, éducation aux droits humains, tiers lieux, économie populaire...) sachant que ces orientations peuvent se croiser et se compléter à partir des problématiques soulevées dans les ateliers 1 et 2. Dans tous les cas le présent rapport offre une base d'échange et de travail.

3- Cela implique de confirmer la possibilité de s'approprier les outils méthodologiques proposés dans les ateliers 1 et 2 tant pour l'éducation aux droits humains que pour la démarche de recherche-action.

Nous nous tenons à la disposition des acteurs et actrices concernés d'ici nos prochaines rencontres en atelier pour si nécessaire préciser et préparer ce prochain point d'étape.

Séance de valorisation

Une séance de travail et de valorisation sera organisée, sur Paris, dans les locaux d'Amnesty International France.

Cette journée, prévue au mois de décembre 2025 (date à confirmer) sera composée de deux temps :

- une après-midi pour permettre la rencontre des 3 groupes de travail et un travail réflexif commun, préparatoire à la phase 4 de la recherche-action

- une soirée de valorisation ouverte au grand public, dans l'objectif d'explicitier, de valoriser le processus de recherche-action et les Savoirs produits sur le territoire par les personnes concernées.

Les modalités pratiques et opérationnelles de cette rencontre vous seront communiquées à la rentrée 2025.

Contacts et liens utiles

- Plateforme collaborative de suivi de la recherche-action : <https://recherche-action.fr/educationauxdroitshumains/>
- Site internet d'AIF : <https://www.amnesty.fr/education>
- Site internet du Laboratoire d'innovation sociale par la recherche-action (LISRA) : <http://recherche-action.fr/labo-social/>
- Mail : alourdin@amnesty.fr

Annexe 1



Recherche-action en Éducation aux droits humains dans le département de l'Aude

<https://recherche-action.fr/educationauxdroitshumains/> - amnesty@recherche-action.fr

Démarche

Dans le cadre du service de l'Éducation aux droits humains* d'Amnesty International, la proposition vise à élaborer de nouveaux outils pédagogiques d'éducation aux droits humains, permettant de répondre aux problématiques sociales attachées au territoire de l'Aude. Une démarche de *recherche-action** s'avère particulièrement adaptée pour co-construire avec les publics concernés des outils qui correspondent aux besoins de chacun.

Effectivement, cette démarche s'avère d'autant plus pertinente pour favoriser la participation de tous les acteurs, valoriser leurs contributions et trouver des éléments de proposition. Le but de la recherche-action est d'offrir la possibilité aux publics concernés de valoriser un savoir issu d'un travail réflexif sur leur

propre expérience dans leur parcours de vie et dans les expérimentations qu'elles pourront développer sur le territoire.

Nous partons ainsi du principe qu'il ne peut avoir de participation effective des personnes sans considérer la globalité de leur situation et un réel pouvoir de leur part sur l'orientation du processus de recherche et d'action.

Dans cette perspective, la démarche vise à créer par étapes un collectif mixant les différentes catégories d'acteurs-chercheurs (professionnels, acteurs associatifs, habitants) susceptible d'animer un processus de formation-action et d'être reconnu sur le territoire dans sa capacité d'expertise.

Le programme est conçu en 4 grandes étapes sur 12 mois :

1) Géographie sociale du territoire et entretiens avec les acteurs, diagnostic partagé (1^{er} trimestre 2024)

Il s'agit de mettre en lumière une *géographie sociale** du territoire, constituer un diagnostic partagé et inviter les acteurs concernés à entrer dans un processus réflexif de recherche-action sous la forme d'entretiens non directifs et observations participantes aux activités.

2) Constitution d'un collège d'acteur-chercheur, inclusion des publics prioritaires et préconfiguration d'expérimentations (1^{er} trimestre 2025)

À partir d'un premier cercle d'acteurs constitué dans la phase précédente, formation d'un « collège d'acteurs-chercheurs ». Ce sont des ateliers de *formation-action** dont le rythme et les modalités de production sont à déterminer. En s'appropriant les outils de la recherche-action le but est d'inclure dans la démarche les publics prioritaires.

3) Accompagnement d'expérimentations sur le territoire (2^e trimestre 2025)

Le collège d'acteurs-chercheurs avec les populations concernées accompagne des expérimentations sur le territoire tout en mettant des outils d'évaluation en continu. Il s'agit de vérifier comment l'expérimentation répond aux problématiques du travail définies dans les ateliers de recherche-action. L'écriture réflexive propose un bon support pour favoriser cet aller-retour entre expérience et analyse.

4) Diffusion des savoirs et modélisation de dispositif (3^e trimestre 2025)

Le but des expérimentations est de produire des savoirs, des outils de compréhension sur l'éducation aux droits humains et pérenniser les processus dans des dispositifs de politique territoriale. Dit autrement, à partir d'une pratique partagée du territoire, il s'agit de faire remonter le savoir d'une maîtrise d'usage (usagers) vers une maîtrise d'œuvre (techniciens) puis une maîtrise d'ouvrage (politiques)

Équipe

Anne Lourdin, chargée des projets éducatifs : innovation et diversité, pour Amnesty International France. alourdin@amnesty.fr - 01 53 38 65 14 - <https://www.amnesty.fr/>

Hugues Bazin, chercheur indépendant en sciences sociales, Laboratoire d'Innovation Sociale par la Recherche-Action (LISRA). bazin@recherche-action.fr - 06 03 51 35 15 - <https://recherche-action.fr/hugues-bazin/>

Petit glossaire

Éducation aux droits humains

Amnesty International accompagne chaque personne qui souhaite mieux comprendre et connaître les droits fondamentaux, les siens comme ceux des autres !

Formidable levier pour faire connaître nos droits fondamentaux, l'éducation aux droits humains nous rend acteurs et actrices de notre information, nous invite à remettre en question notre façon de penser et nous incite à agir, à défendre et à promouvoir nos droits.

Que vous soyez impliquée dans l'animation ou l'enseignement ou simplement intéressée par les droits humains, vous pouvez vous aussi promouvoir une culture des droits humains. Pour que demain, un maximum de personnes connaissent leurs droits et puissent non seulement les défendre pour elles-mêmes, mais aussi s'engager pour ceux des autres.

Au sein de l'espace de [l'éducation aux droits humains](#), vous trouverez un ensemble de ressources, d'outils et d'activités pour vous aider à comprendre et faire comprendre les droits humains.

Formation-action

C'est un processus de formation réciproque entre différents acteurs-chercheurs apprenants dans le cadre d'atelier de croisement des savoirs qui peuvent faire appel à des intervenants selon les problématiques développées.

On peut penser l'action sans une expérience de pensée. C'est dans cet aller-retour entre action et réflexion que s'élabore la formation action. Chaque moment de sa vie peut être un matériau de recherche. Il s'agit de permettre à chacun de travailler sur sa propre expérience et d'en tirer un savoir ainsi que d'être reconnu dans cette qualité d'expertise.

La formation action a pour objectif d'outiller l'acteur-chercheur pour lui permettre d'adopter une posture réflexive et de se positionner dans son engagement socioprofessionnel, non simplement comme agent, mais aussi comme acteur et auteur. La formation action permet ainsi de valoriser des compétences individuelles et collectives : favoriser une analyse critique susceptible d'élaborer de nouveaux cadres de pensée et d'action, affiner une problématique et une identité socioprofessionnelle, développer une capacité à mobiliser des compétences en situation, de créer des dispositifs créatifs .

Géographie sociale

À la différence de la topographie institutionnelle qui décrit des lieux et des fonctions la géographie sociale décrit la manière dont les habitants vivent et perçoivent le territoire. Effectivement, quelle que soit son expérience du territoire en termes d'appartenance, d'activité, de longévité, nous avons tous une pratique et tous un regard sur le territoire.

C'est la possibilité de mettre en visibilité et donc en valeur certaines composantes sociales, culturelles, naturelles, économiques du territoire. La plus-value d'une carte participative est de faire émerger des éléments qui ne sont généralement pas pris en compte, occultés ou minorés dans des recensements ou état des lieux classiques.

Il s'agit de permettre d'accéder à une autre réalité des ressources humaines du territoire comme des compétences collectives, l'émergence de pratiques en rapport avec de nouvelles mobilités, des réseaux ou initiatives informelles et autonomes, des modes de formation par les pairs et d'échange réciproque du savoir ne passant pas par des modes de structuration institutionnelle, etc.

Recherche-action

La recherche-action est intimement liée aux préoccupations d'acteurs qui se saisissent des outils de la recherche pour changer leur situation sur un plan individuel, collectif ou institutionnel. De cette transformation sont tirés de nouveaux savoirs diffusés pour tous et directement réinvestis au cœur de la réalité sociale de chacun. La personne n'est plus objet, mais devient sujet du processus en travaillant sur ses propres expériences dont elle peut ainsi rendre visible la cohérence et problématiser les enjeux dans l'espace public.

La recherche-action vise à lier de manière dynamique production de savoir et transformation sociale, l'une alimentant l'autre et réciproquement. Nous pourrions également évoquer un processus en spirale : le savoir tiré de l'expérimentation est directement réinjecté dans des outils d'action, le changement généré vient alors nourrir de nouveaux savoirs.

Pour atteindre cet objectif, nous essayons de faire en sorte que les acteurs apparaissent légitimes comme acteurs-chercheurs et trouvent les moyens et la liberté d'ouvrir là où ils sont, dans leur cadre professionnel ou militant, l'espace d'une réflexivité.